

**Villes portuaires
du commerce triangulaire
à l'abolition de l'esclavage**
(sous la direction d'Éric SAUNIER)

**Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite
négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions en
Normandie, n°1**

CAHIERS DE L'HISTOIRE ET DES MEMOIRES DE LA TRAITE NEGRIERE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS EN NORMANDIE

Objectifs des publications

Le vote de la loi du 21 mai 2001 sur la reconnaissance de la traite des Noirs et de l'esclavage en qualité de crime contre l'humanité ayant fait de la Journée du 10 Mai un temps de commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage, la publication annuelle des colloques et journées d'étude organisées à la Maison de l'Armateur a pour but :

- de promouvoir la connaissance de l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions ;
- d'ancrer cette connaissance dans de nombreux lieux de mémoire présents en Normandie.

Cahiers de l'histoire et des mémoires de la traite
négrière, de l'esclavage
et de leurs abolitions en Normandie

Cahier annuel publié par le CIRTAI (université du Havre)

en collaboration avec la Ville du Havre

**Villes portuaires
du commerce triangulaire
à l'abolition de l'esclavage**

(sous la direction d'Éric SAUNIER)

Le Havre, 2008

n° 1

Directeur de la publication :

Éric SAUNIER, maître de conférence en histoire moderne (CIRTAI, université du Havre)

Comité de lecture :

John BARZMAN, professeur d'histoire contemporaine (CIRTAI, université du Havre)

Édouard DELOBETTE, docteur en histoire (CRHQ, université de Caen)

Gilles GAUVIN, docteur en histoire (comité pour la mémoire de l'esclavage)

Bernard MICHON, docteur en histoire (CRHIA, université de Nantes)

Érick NOËL, professeur d'histoire moderne

(AHIP, EA 929, université des Antilles-Guyane)

Éric WAUTERS, professeur d'histoire moderne (CIRTAI, université du Havre)

Impression :

Présence graphique 2 rue de la Pinsonnière –37260 Monts

N° d'imprimeur : 100518776-600

Maquette : Sébastien Haule.

Illustrations de couverture :

Extrait de la « Carte de l'Isle de Saint Domingue. Dressee en 1722 pour l'usage du Roy [...] », par Guillaume de Lisle, 1725

« Memoire de la Compagnie de Indes pour servir d'instruction au Sr. Prudhomme Commandans la fregatte le Marechal d'Estée destinée pour le Senegal et St Domingue [...] », 1720, archives municipales du Havre. Conception, réalisation et montage Sébastien Haule.

Édition :

LES ROUTES DU PHILANTHROPE

Ces cahiers sont disponibles aux adresses suivantes

LES ROUTES DU PHILANTHROPE

146 allée Joliot-Curie, 76410 Cléon

CIRTAI (dest : Éric SAUNIER)

25 rue Philippe Lebon, 76086 Le Havre cedex

Tel : 0235871012 ; 0235411216

[http : //www.routesduphilanthrope.org](http://www.routesduphilanthrope.org)

e-mail : Les-routes-du-philanthrope@neuf.fr

Sommaire

Préface Éric SAUNIER Introduction Jean-Marc MASSEAUT Une expérience de travail de mémoire à Nantes à propos de la traite atlantique	13
Première Partie : Villes portuaires et commerce triangulaire. Le Havre, Liverpool et Nantes au XVIII^e siècle	
Édouard DELOBETTE La traite négrière dans la croissance atlantique havraise du XVIII ^e siècle	31
Olivette OTELE Liverpool dans la traite transatlantique : impératifs et pratiques des pères de la cité	57
Bernard MICHON Nantes au temps de l'apogée négrier : la place de la traite dans le commerce nantais	71
Deuxième Partie : Du comptoir au quai.	
Brigitte KOWALSKI Acquérir le bois d'ébène : les comptoirs de traite sur la Côte des Esclaves	99
Vincent BUGEAUD La violence sur les navires négriers : une approche à partir de l'exemple nantais au XVIII ^e siècle	121
Érick NOËL Noirs de France au XVIII ^e siècle : mise au point démographique et perspectives	135
Audrey CAROTENUTO Un autre regard sur les complots serviles à l'île Bourbon (XVIII ^e -XIX ^e siècles)	145

Troisième Partie : l'opinion face à l'esclavage

Hélène CUSSAC Corps noir, corps nègre, corps esclave chez Bernardin de Saint-Pierre. Contribution d'un intellectuel des Lumières à l'histoire de l'esclavage et de son abolition	167
Gilbert BUTI Commerce honteux pour négociants vertueux à Marseille au XVIII ^e siècle ?	199
Index	221

Remerciements

À ceux sans qui ce cahier n'aurait pu être publié :

La Ville du Havre,
L'université du Havre et le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur
les Transports et les Affaires Internationales (C.I.R.T.A.I.),
L'université de Caen et le Centre de Recherche en Histoire
Quantitative (C.R.H.Q.)
Le Conseil Général de Seine-Maritime

Ainsi qu'aux responsables du programme la Route de l'Esclave
(Unesco) pour leur soutien, à Élisabeth Leprêtre pour sa confiance et
son initiative, et à l'équipe de la Maison de l'Armateur pour son aide
précieuse

Préface

Éric SAUNIER
(université du Havre, CIRTAI)

La réflexion sur le passé négrier est aujourd'hui l'un des champs majeurs de la recherche historique. La croissance du nombre d'ouvrages consacrés à l'histoire de la traite transatlantique et de l'esclavage, l'intérêt que manifeste le grand public envers elle, l'introduction de ces sombres pages de l'histoire dans les programmes de l'enseignement secondaire sont les signes les plus forts de ce regain d'intérêt dont les prémices remontent à la commémoration des 150 ans de l'abolition de 1848. Depuis 1998, l'adoption de la loi dite « Loi Taubira » en 2001, en faisant de la France le premier État à placer la traite transatlantique et l'esclavage au rang de crimes contre l'humanité, puis la constitution du Comité pour l'esclavage en février 2004 ont amplifié son expression. À l'origine du choix du 10 mai comme jour de commémoration annuelle en France métropolitaine des mémoires de la traite de l'esclavage et de leurs abolitions, ledit comité s'était vu assigner comme mission de réfléchir aux formes que pourraient revêtir l'édification de lieux de mémoire et la mise en place d'actions de sensibilisation au public. Par ce rôle, il a tout particulièrement contribué à engager une dynamique qui, *nolens volens*, place la vingtaine de ports impliqués dans le commerce triangulaire sur le devant de la scène. Parmi eux, Le Havre, second port de traite du royaume de France à la veille de la Révolution en nombre d'expéditions, se devait d'apporter une contribution importante mettant en exergue la place de la traite havraise dans l'histoire générale d'une ville dont les principaux caractères sont sa naissance tardive, l'industrialisation rapide de son port à partir des années 1820 puis le traumatisme du bombardement de septembre 1944. C'est avec en filigrane cette idée de rendre compte de la personnalité de la Traite havraise resituée dans la spécificité du cadre urbain de son développement qu'a été organisé, les 9 et 10 mai 2008, à l'initiative du CIRTAI, laboratoire de l'université du Havre, et de la Maison de l'Armateur, ce premier temps important de la réflexion engagée dans la Cité océane sur ce sujet abrasif.

Pour mener à bien ce projet, le choix d'un lieu emblématique s'imposait. La Maison de l'Armateur, dont de nombreux visiteurs apprécient la qualité muséographique, présente l'intérêt d'être l'une des seules bâtisses du siècle des Lumières épargnées par les

bombardements pouvant évoquer ce passé qui imprègne tant le bâti urbain de Nantes et de Bordeaux. On rappellera en effet que la magnifique demeure havraise construite par l'architecte Paul-Michel Thibault fut achetée en 1800 par Martin-Pierre Foäche, l'un des plus importants négociants de la Place du Havre engagés dans le commerce triangulaire. Elle est en outre située près du bassin du Roy, point de départ des armements destinés à traiter les esclaves achetés sur les côtes de Guinée ou d'Angole avant un départ vers Saint-Domingue qui, le plus souvent, devait les conduire dans les sucrières et les caféières de Cap-François et de Léogane.

Si le choix de la Maison de l'Armateur comme lieu de la mémoire de la Traite havraise s'imposait, la question de l'axe choisi pour ce premier moment de réflexion s'avérait plus difficile. Comment restituer le passé négrier sans tomber dans les pièges de l'évocation furtive ou de la repentance, deux travers qui, *in fine*, empêchent la réappropriation d'un moment historique oublié ? Question difficile à laquelle est confronté tout port de traite mais qui revêt une acuité particulière au Havre. Un ensemble de facteurs ont en effet convergé pour y enfouir ce moment d'histoire. Le plus important est incontestablement la destruction de la ville ancienne. Elle prive les Havrais et les visiteurs du support matériel visuel dont on connaît l'importance dans la possibilité donnée aux habitants d'une ville de se souvenir d'un moment de leur histoire. À ce lourd handicap se sont ajoutés les effets négatifs de l'implantation tardive de l'université, aiguillon naturel de la recherche, et le faible cosmopolitisme du milieu négrier havrais, un aspect dont le rôle est apprécié pour la diffusion de la connaissance des activités inhérentes à une ville.

Face à ces difficultés, nous avons fait le pari de la pertinence des apports de la connaissance scientifique, un pari facilité par la publication de nombreux travaux récents liés aux recherches engagées dans les trois universités normandes et par les apports d'une historiographie française profondément renouvelée. Ces apports justifient la construction de cet ouvrage dont l'objectif est, à plus long terme, d'œuvrer à la restitution de l'histoire d'une traite havraise qu'il conviendra d'appréhender dans le cadre de développement économique régional qui permet son épanouissement.

Introduit en donnant la parole à ceux qui furent des pionniers dans le travail de mémoire sur la Traite française par le biais de Jean-Marc Masseaut, rédacteur en chef de la revue publiée par l'association les Anneaux de la Mémoire (à travers vingt années d'expériences séparant l'exposition organisée à Nantes en 1984 et l'intégration de la

mémoire de la Traite nantaise au Château des Ducs, on pourra réfléchir à la variété des actions et des écueils auxquels sont confrontés ceux qui travaillent sur le passé négrier), l'ouvrage se présente sous la forme d'un triptyque dont les parties successives permettent de resituer la place de la traite havraise dans l'histoire générale du commerce triangulaire.

Dans une approche comparative entre le port du Havre et les deux plus importants ports de traite français (Nantes) et anglais (Liverpool) du XVIII^e siècle, la première partie permet de saisir son originalité. Présentant son évolution au XVIII^e siècle, Edouard Delobette montre un port négrier ordinaire dans lequel elle fut le second pilier d'un commerce colonial reposant pour l'essentiel sur la Droiture¹. Modeste entre le temps des compagnies à monopole et le mitan des Lumières (1661-1756), la Traite havraise décolle véritablement après la guerre de Sept ans (1756-1763) avant d'être dynamisée à partir des années 1780 par la conjonction des effets des politiques d'encouragement de la monarchie et d'une crise régionale qui en fit un moyen pour échapper au marasme économique. Malgré l'engagement des Havrais dans la traite illégale après les rétablissements de la traite et de l'esclavage par Napoléon Bonaparte (1802), la révolte de Saint-Domingue (1791-1804) mit fin à cet apogée d'une courte décennie. Décollage confidentiel et engagement tardif mais brutal révèlent la fragilité originelle puis la solidité acquise du capitalisme commercial havrais lesquels construisent un paysage différent des situations observables à Liverpool et à Nantes. Étudiant le plus grand port de traite européen, Olivette Otele souligne la précocité de l'engagement des négociants de Liverpool qui, dès 1730, s'imposèrent dans le commerce négrier face à ceux de Bristol et de Londres. Servis par une stratégie de contrôle des comptoirs africains, ils purent donner naissance à un cercle vertueux industrialiste contrastant avec la faiblesse des activités de transformation entraînées par la Traite havraise. Cette dernière diffère également de la Traite nantaise. Regardant le mouvement et les hommes qui animèrent le commerce triangulaire dans le premier port négrier français, Bernard Michon met en évidence la diversité des profils des armateurs nantais, une diversité qui tranche avec l'étroitesse du milieu négrier havrais composé, pour sa part principale, de négociants modestes convertis

1. Le commerce en droiture désigne la partie du commerce antillais recouvrant l'échange direct entre les produits commerciaux européens et les productions coloniales. Il fut protégé jusqu'en 1763 par le système de l'Exclusif intégral qui obligeait les coloniaux à vendre aux seuls négociants de la métropole.

tardivement au commerce triangulaire. La Traite havraise émerge ainsi comme une pratique commerciale qui, tout condamnable qu'elle fut, occuperait somme toute une place secondaire. Voire. La diffusion par capillarité de la violence de l'esclavage et son influence dans l'opinion nous rappellent que l'importance d'une activité ne se mesure pas, loin s'en faut, au seul regard des données quantitatives.

Proposant « un voyage du comptoir au quai », les contributions de Brigitte Kowalski, de Vincent Bugeaud, d'Erick Noël et d'Audrey Carotenuto, qui nourrissent la seconde partie de l'ouvrage, ont pour point commun de montrer la propension du commerce triangulaire à participer à la désagrégation du tissu sociétal, au-delà du seul univers esclavagiste. Dans son panorama de l'évolution des comptoirs africains, Brigitte Kowalski, ainsi que Jean-Michel Deveau à l'occasion de sa conférence de clôture², en rappelant l'importance du rôle joué par la constitution d'États forts et par la professionnalisation du métier de négrier dans la mise en place et le prolongement de celle-ci, montrent nettement l'affection qu'imposèrent l'esclavage et la Traite transatlantique aux sociétés africaines. Vincent Bugeaud en arrive à des conclusions identiques s'agissant des sociétés européennes. Si elle toucha prioritairement les Noirs, la violence de l'esclavage exacerba les tensions qui étaient propres à la vie des équipages maritimes. Dans les ports européens, la présence des Noirs destinés, le plus souvent, à devenir domestiques fut aussi source de tensions. Au-delà d'une mise au point précieuse sur le comptage de ces migrants forcés, la contribution d'Érick Noël montre à quel point leur présence après la guerre de Sept Ans motiva la mise en place d'une police des Noirs par le ministre Sartine (1777-1778) qui, parce qu'il fut un système destiné à expulser « tous les noirs, mulâtres et autres gens de couleur », témoigne de l'inquiétude suscitée par l'arrivée en Europe de ces hommes qui échappaient à l'enfer du travail servile dans les plantations. Cette violence impliqua également des séditions dont les révoltes d'esclaves et la révolution de Saint-Domingue (1791-1804) furent les formes abouties. Si la conférence sur la « révolution noire » proposée par Marcel Dorigny lors de la clôture du colloque a permis de souligner le rôle de l'exacerbation des

2. Le colloque des 9 et 10 mai a été achevé par deux conférences prononcées par Marcel Dorigny (voir note 3) et par Jean-Michel Deveau. Celle-ci, « La Traite vue par les Africains », a présenté les apports récents de la recherche concernant la première colonisation de l'Afrique qu'entraîna l'édification d'un ensemble de forts à l'époque moderne (cf. Jean-Michel DEVEAU, *L'or et les esclaves. Histoire des forts du Ghana du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Karthala, 2005).

violences propres au système esclavagiste de la « perle des Antilles³ » dans le déclenchement du processus qui mena à la naissance d'Haïti (1804), l'étude d'Audrey Carotenuto des trois grandes révoltes qui éclatèrent à La Réunion entre 1799 et 1818 témoigne, parce qu'elle révèle une véritable conscience politique servile, du caractère infondé de l'idée d'un esclavage mieux accepté à l'Île Bourbon qu'aux Antilles.

Importante par leur impact sur l'ensemble des relations sociétales, la traite négrière et l'esclavage eurent une influence considérable sur l'opinion des habitants des ports négriers. L'étude de celle-ci, qui constitue la dernière partie de l'ouvrage, impliquait, du point de vue d'une démarche historique, de présenter les représentations anthropologiques qui furent celles des hommes du siècle des Lumières. C'est dans cette perspective que doit être lue la contribution d'Hélène Cussac. À partir d'une étude sémantique et lexicologique, elle montre la façon dont l'anthropologie africaine de Bernardin de Saint-Pierre, malgré un humanisme sincère fondé sur la haine de la violence et son intérêt pour les peuples africains, véhicula des préjugés qui, irriguant les mentalités des sociétés européennes du XVIII^e siècle, expliquent leur acceptation de la condition servile. Cette acceptation n'impliqua cependant pas le silence. L'attitude adoptée par les négociants de Marseille, Gilbert Buti rappelant au passage que la traite ne fut pas le monopole du Ponant, montre quant à elle une sensibilité autre que celle que nous avons pu observer au Havre⁴ qu'expliquent les places différentes occupées par le commerce circuiteux dans les économies locales et l'influence des structures sociales. Elle confirme cependant la capacité de la question de l'esclavage des Noirs à investir le débat public. C'est là un constat qui conforte la pertinence et la nécessité de poser collectivement un regard sur ce moment d'histoire qui fut, comme le suggérait le regretté Yves Benot, la face sombre du siècle des Lumières.

3. On pourra retrouver l'essentiel des propos tenus par Marcel Dorigny lors de la conférence de clôture sur les conditions de la révolte de Saint-Domingue puis de la naissance d'Haïti dans : Marcel DORIGNY, *Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques (1773-1802)*, p. 134-152.

4. Cf. Éric SAUNIER, « Le Havre, port négrier : de la défense de l'esclavage à l'oubli », in-*Cahiers des Anneaux de la Mémoire*, n° 11, p. 23-41, article dont nous avons prolongé les perspectives dans la communication présentée le 10 mai 2008.

